

Formulaire pour la mise à jour des fiches de projet du PDCant

Modification de fiche de projet inscrite au PDCant

Merci de nous indiquer si des fiches de projet concernant votre commune doivent être mises à jour sur la base des critères donnés par le SeCA ("Critères_fiches_de_projet.pdf", cf. extrait ci-dessous). Les services cantonaux n'apporteront des modifications qu'aux éléments qui répondent aux critères et qui impactent le contenu liant (et non le contenu explicatif).

Modifications du plan directeur cantonal, critères pour les fiches de projet

Modification d'une fiche existante

Cas de figure dans lesquels la modification d'une fiche de projet existante peut s'avérer nécessaire.

La fiche de projet est inscrite en information préalable ou coordination en cours et présente désormais les justifications suffisantes pour passer en coordination réglée, afin de permettre la mise en œuvre locale du projet.

La fiche de projet est inscrite en coordination réglée mais pose des problèmes de mise en œuvre, ou la localisation du projet a changé, et de ce fait, les contraintes à prendre en compte doivent à nouveau être évaluées.

Une fiche dont le projet a été réalisé peut être supprimée.

Pour tous les autres cas, une modification n'est en principe pas nécessaire.

Fiche de projet nécessitant une modification (copier-coller le contenu pour chaque fiche)

- Référence à la fiche de projet : P0305 -
Site éolien « Collines de la Sonnaz »

- La nature de la modification :

Retirer la fiche de projet du PDCant, et à défaut de rétrograder l'état de coordination de «Coordination réglée» à «Coordination en cours»

- La raison de la modification :

La situation décrite dans le courrier de l'ARS au SeCA du 14 février 2024 n'a pas évolué. De plus, entre temps un vote consultatif a eu lieu à Belfaux, et la population s'est exprimée très défavorablement par rapport à l'étude de l'implantation du site éolien sur la commune, et Belfaux a refusé un mât de mesure des vents sur le territoire communal tant que la planification éolienne ne sera pas reprise à zéro.

Proposition de nouvelle fiche de projet (à inscrire au PDCant)

Vous avez la possibilité de proposer l'inscription de nouvelles fiches de projet au PDCant pour des projets à fort impact territorial qui répondent aux critères donnés par le SeCA ("Critères_fiches_de_projet.pdf", cf. extrait ci-dessous).

Modifications du plan directeur cantonal, critères pour les fiches de projet Projets nécessitant une inscription dans le plan directeur cantonal

Le projet répond-il à au moins un des critères suivants ?

- Nécessité de mises en zone ou changements d'affectation sur une surface de plus de 3 ha.
- Besoin de plus de 1'500 places de stationnement.
- Projet mentionné et cofinancé dans les projets d'agglomération.
- Nécessité d'une coordination intercantonale ou fédérale.
- Projet pris en compte dans une étude/inventaire cantonal ou fédéral.
- Projet exigé dans le guide pour la planification directrice*.

Oui

Non

Le projet **nécessite** d'être inscrit dans le plan directeur cantonal.

Le projet **ne nécessite pas** d'être inscrit dans le plan directeur cantonal.

*Types de projets exigés dans le guide pour la planification directrice :

- Pôles de développement en matière d'emplois, de logements ou d'installations publiques.
- Installations générant un trafic important.
- Grands centres de distribution et points de transbordement de marchandises.
- Projets concernant les routes nationales et cantonales.
- Lignes de chemins de fer et de tramways, arrêts de RER.
- Ports industriels.
- Parcs naturels.
- Terrains de golfs et autres installations de loisirs fortement consommatrices de surfaces.
- Complexes touristiques.
- Grands ports de plaisance.
- Stades de football et grands centres sportifs.
- Zones de tourisme intensif (agrandissement ou nouveaux domaines skiabiles).
- Dépôts de carburants et raffineries.
- Grandes installations de production d'énergie.
- Secteurs dédiés à la production d'énergie renouvelable.
- Lignes à haute tension et conduites.
- Installations d'incinération des déchets.
- Décharges pour matériaux inertes, bioactifs ou pour résidus stabilisés.
- Zones d'extraction de matériaux.

Nouvelle fiche de projet à inscrire au PDCant (copier-coller le contenu pour chaque fiche)

- Proposition de titre pour la fiche de projet :
- Description succincte du projet :
- La raison de l'ajout de la fiche :